

OFFRE D'EMPLOI

ES2122-022

TECHNICIEN(NE) EN FORMATION PROFESSIONNELLE (Chantier élagage)

PLUSIEURS POSTES TEMPORAIRES

Le Centre de services scolaire de Laval est le 2^e plus important employeur de Laval avec plus de 10 000 employés. Nous croyons en la force du NOUS et nous savons que la qualité des services offerts relève d'abord de la force d'une équipe diversifiée telle que la nôtre.

Avec NOUS,

- vous travaillerez en étroite collaboration et vous partagerez votre quotidien avec des gens passionnés et une équipe de gestionnaires dévouée.
- vous connaîtrez une organisation qui valorise la diversité sous toutes ses formes.
- vous serez amenés à partager vos idées, à laisser aller votre créativité et, ainsi, à contribuer concrètement à l'innovation de notre organisation.
- vous prendrez part à l'implantation de nouveaux projets dans un milieu de vie urbain, facilement accessible et bien situé.
- vous participerez à accroître l'efficacité collective dans une vision commune et des objectifs bien définis.
- vous évoluerez dans un environnement effervescent, en pleine croissance, ayant un parc immobilier de plus de 120 bâtiments d'une valeur de près de 2 milliards de dollars.
- vous contribuerez de façon directe ou indirecte, à votre façon, à une cause des plus nobles, celle qui compose notre mission : développer le plein potentiel de tous nos élèves, jeunes et adultes, et les voir réussir. **C'est pour eux que nous sommes à la recherche des meilleurs talents.**

Joignez-vous à une organisation qui se veut de choix pour ses employés.

VOTRE MISSION

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assister le personnel enseignant ou le personnel responsable désigné dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux relatifs à l'apprentissage de notions et aux exercices pratiques dans le cadre de la formation professionnelle.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des démonstrations de travaux pratiques nécessitant l'utilisation, l'opération et l'entretien de machineries, de camions, d'outils, d'instruments et de leurs accessoires. Elle peut être appelée à exercer les fonctions de moniteur ou de répétiteur. Elle s'assure du respect des règles de sécurité dans les divers travaux et en donne l'exemple. Elle utilise des moyens audiovisuels, des techniques d'animation ou autres, plus particulièrement pour les aspects théoriques des divers domaines; elle peut être appelée à faire la promotion de son domaine d'activité et à maintenir des relations professionnelles avec des entreprises connexes. Elle peut être appelée à prêter des outils ou appareils aux élèves et en expliquer le fonctionnement. Elle accompagne les élèves dans la réalisation de projets. Elle tient l'inventaire des équipements et des fournitures. Elle dresse des états, fait des rapports sur les activités et peut être appelée à dresser des plans de développement. Elle voit au bon état de l'équipement et de l'outillage et, pour ce faire, procède à des inspections et à son entretien, effectue des réparations et, au besoin, des adaptations. Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels nécessaires à l'exécution de ses travaux ou à effectuer des recherches sur Internet. Elle peut être appelée à assister du personnel pour l'utilisation de logiciels propres à son travail. Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable. Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Pour consulter tous les détails du poste, [cliquez ici](#) et référez-vous à la page 17 du plan de classification.

* La forme au masculin est utilisée aux fins d'allègement du texte et représente également la forme féminine

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans une technique appropriée à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

ou

Être titulaire d'un certificat de qualification valide ou d'un certificat de compétence-compagnon approprié à la formation dispensée et avoir cinq (5) années d'expérience dans l'exercice du métier visé par cette qualification.

AUTRES EXIGENCES

- Avoir un permis de conduire valide sans restriction (classe 3)

TRAITEMENT : Selon la scolarité et l'expérience
Minimum : 22,23\$/h Maximum : 29,05\$/h

LIEU DE TRAVAIL : Centre de formation horticole de Laval
1051, croissant Pierre-Bédard
Laval (Québec) H7E 1Y8

HORAIRE DE TRAVAIL : Lundi au vendredi de jour, 6 heures par jour durant l'amplitude de 8h00 à 15h30

DATE EFFECTIVE : Dès la nomination

POURQUOI NOUS CHOISIR...

- Programme de formation continue selon l'emploi occupé
- Possibilités d'avancement remarquables
- Plusieurs autres avantages (programme d'aide aux employés, rabais corporatifs exclusifs, stationnement gratuit)
- Nombreux projets stimulants dans un environnement en pleine expansion
- Selon les ententes de la convention collective, la période de probation et le nombre d'heures réalisées, les options suivantes pourraient s'appliquer
 - Régime de retraite très intéressant à prestation déterminée
 - Assurances collectives avantageuses (médicaments, salaire, etc.)

CE DÉFI VOUS INTÉRESSE?

Voici la démarche à suivre :

Compléter votre demande d'emploi en vous rendant sur le site du centre de services scolaire et cliquer sur **Offres d'emplois** dans la section **Carrières**

ET

Transmettre votre curriculum vitae à l'adresse RH-Candidatures-Soutien-Adm-SDE@cslaval.qc.ca

Il est impératif d'indiquer, dans l'objet du courriel, le **nom du poste** et le **numéro du concours (ES2122-022)** pour lequel vous postulez ainsi que votre numéro de demande d'emploi (**CXXXX**) qui vous sera attribué.

Le Centre de services scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Tâches du technicien en formation professionnelle en « Élag » :

Accompagnement sur chantier-école du CFHL

De façon générale :

Le technicien-chantier fait la préparation de son matériel de grimpe personnel et EPI (CNESST en vigueur).

Le technicien-chantier doit faire la demande en avance sur la disponibilité d'un camion auprès du technicien-atelier.

Le technicien-chantier doit faire la demande à l'avance pour la vérification et la disponibilité des outils et équipements pour le chantier de l'enseignant auprès du technicien-atelier.

Le technicien pourra être appelé à :

- Vérifier état du camion et machinerie (déchiqueteuse, essoucheuse, etc.) lors de la journée de travail :
 - Ronde (effectif pour 24hrs)
 - Carburant
 - Benne
 - Vignette et inspection périodique SAAQ
- Vider la benne basculante de chacun des camions (copeaux) requis pour la journée (absolument les vendredis soirs).
- Vérifier les équipements et outils pour la journée de travail.
- Valider et inspecter le chantier en arrivant sur les lieux le jour du travail.
- Effectuer la réparation et l'entretien d'équipements ou outils (incluant les véhicules motorisés) ¹ si requis.
- Tenu et maintien du registre des camions de la journée, si requis.
- Inspection et maintien du matériel de grimpe en fonction de la journée de travail.
- Participer, le cas échéant, à des visites de chantier avec élèves pour certaines compétences théoriques
 - Visites d'entrepreneurs (C01-C16-C17)
 - Visites de fournisseurs (C01-C02-C05)
 - Visites de Parcs et Jardins (C01-C03-C04-C05-C08)
 - Visites de producteurs (C05-C09)
- Participer à la réunion de service du département, si demandé
- Participer aux journées innovation et porte ouverte, si demandé
- Tests d'aptitudes et soirées d'informations pour les nouvelles inscriptions, si demandé;
- Soirées d'informations pour les entrepreneurs (pour la cohorte en ATE), si demandé;
- Implication dans les divers projets(ex : tests) et promotions, si demandé
- Superviser le chargement du camion par les élèves (équipements et outils spécifiques à la compétence)
- Conduire un camion sur le lieu d'apprentissage (parfois 30 à 45 minutes du centre)
- Opérer de la machinerie (déchiqueteuse, essoucheuse, bob-cat, mini-pelle, lift, etc.)
- Participer à la mise en place du protocole de sauvetage et préparation matériel
- Participer, assister ou exécuter des démonstrations
- Vérification SST tout au long de la journée (cordes, nœuds, ancrage arboricole, outils, etc.)
- Accompagner des étudiants (ex. : grimper avec un étudiant)
- Participer aux laïus avec étudiants
 - Rapatrier tous les équipements et outils (sans en oublier dans les arbres ou sur le site)
 - Points forts et points faibles de la journée (en fonction des objectifs établis)
 - Répartition des tâches
- Lorsque possible, préparation du site pour la journée de travail
- Déchargement des équipements et outils spécifiques à la compétence à la fin de la journée
- Aider à remplir des fiches quotidiennes de formation
- Aider à l'évaluation des apprentissages
- Aider à l'évaluation de sanction (grille observation)
- Aider à la préparation d'un chantier pour une journée en apprentissage ou en évaluation de sanction
- Aider au déroulement de stage d'un jour

- Le cas échéant, le technicien doit être capable d'effectuer un sauvetage aérien.

1 = Réparation et entretien incluant entre autres :

- Scie à chaîne et outil moteur (dont le transport, le suivi chez le concessionnaire ou réparateur au besoin)
- Pelle, râteau, masse, hache, échelle, émondoir, etc.
- Graissage
- Coteaux déchiqueteuse et dents essoucheuses

Horaire du technicien formation professionnelle en « Élagage » accompagnement sur chantier

L'horaire de travail est de 6hrs par jour avec 0,5hr de supervision d'équipement sur le dîner à l'extérieur, à moins d'avis contraire, et peut inclure 1hr (pour l'instant, le mercredi entre 16h00 à 18h00) pour la réunion de service de l'équipe « Élagage ». De plus, les promotions, les soirées-info, les tests, etc, sont rémunérés sur le temps réalisé.

Une rétroaction par l'équipe « Élagage » devrait être prévue à l'embauche (période d'essai) avec la direction et la notion de sauvetage devrait être réalisée avant la fin de la probation.

Le technicien en chantier devra être informé que le poste implique pour l'instant d'être à la pige et que plusieurs techniciens sont sollicités en même temps parfois, selon l'horaire changeant à chacun des semestres. Pour ce type de technicien, la demande varie d'un semestre à l'autre et n'est pas pareille d'une année à l'autre. Habituellement, sauf sur exception, le technicien ne sera pas au travail le mois de janvier, la semaine de relâche ainsi que le mois de juillet à moins d'avis contraire. Les quarts de travail ne sont pas éligibles à un poste permanent.

Prérequis du technicien formation professionnelle en « Élagage »

Critères de sélection du technicien en formation professionnelle en « Élagage »

Avant tout, le département en arboriculture devra être consulté pour la présélection qui inclura un test de sélection des candidats (grimpe, déchiqueteur, scie à chaîne).

L'embauche devrait être probatoire jusqu'à la satisfaction donnée par le département arboriculture (un nombre d'heures comme dans plusieurs entreprises ayant des travailleurs syndiqués, exemple 720hrs).

1. Critères de premier niveau : Les prérequis.
 - Détenir un DEP en arboriculture,
 - Détenir au minimum une classe 3 de permis de conduire (valide),
 - Confirmation d'au moins 4 500 heures dans les 5 dernières années (expérience dans le domaine arboriculture-élagage),
 - Être à jour en sauvetage aérien et en SRT.
2. Critère de deuxième niveau : Les atouts.
 - Détenir les certifications adéquates pour l'inspection des EPI de grimpe (exemple certification PETZL, formation Tenaquip ou toute autre formation jugée pertinente avec preuve à l'appui).
3. Critères de troisième niveau : Pertinents pour un technicien du CFHL.
 - a. Conduite de chariot élévateur (manutention de marchandise dans l'atelier et le garage)
 - b. Conduite de machinerie légère (BobCat, MiniPelle : pour module de plantation)

La tâche selon la convention collective [cliquer ici](#) Voir page 17

Détail des paliers selon la convention collective [cliquer ici](#) Voir page 197